

EXTRAIT du
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 septembre 2026

Présidence de Monsieur Laurent MELIN, Maire

L'an deux mil vingt-six et le vingt-neuf septembre à 18 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Laurent MELIN.



N°22

Etaient présents : M. Laurent MELIN, Maire, M. Florent PLAS, Mme Marie-Pierre NAVES-LAUBY, M. Dorian LASCAUX, Mme Hélène DESCHAMPS, M. Jean MOULY, Mme Violaine BOUILLAGUET, M. Thomas MADELMONT, Maires - Adjoint, Mme Nicole ESTERLE, M. Jean-Paul PETIT, Mme Cécile THEVENET, M. Michel CAILLARD, M. Mathieu MOUSSOUR, Mme Annette BOURDET-BERTRAND, Mme Jacqueline RNOT, M. Henry TURLIER, M. Bruno CARRAT, Mme Hyeri ZIOLO, M. Jean-Pierre ROUANNE, Mme Sophie DEROBE, M. Régis DESTRUEL, M. Baptiste NAVES, Mme Yvette FOURNIER, Mme Catherine LAVERGNE, M. Bernard COMBES, M. Pascal CAVITTE, M. Nicolas MARLIN, M. Thierry GRECK, soit 28 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Etaient excusés : Mme Sylvie DALESME représentée par Mme Violaine BOUILLAGUET jusqu'à 20h20, Mme Nicole LATHIERE représentée par M. Florent PLAS, Mme Anne BOUYER représentée par M. Thomas MADELMONT, Mme Marie-Josée PINTO représentée par M. Henry TURLIER, Mme Judith BERLAND représentée par M. Nicolas MARLIN

Monsieur Dorian LASCAUX remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Dénomination de voies dans le secteur de Cueille - Foirail

Le Conseil Municipal,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Budget Communal,
- Considérant qu'afin d'accompagner au mieux les administrés dans leurs démarches mais également de favoriser l'intervention des services de secours, la distribution du courrier, les livraisons à domicile et les localisations via GPS, les services municipaux ont effectué un travail de diagnostic et d'étude sur les numérotations et les dénominations de voies dans le secteur de Cueille – Foirail,
- Considérant qu'il a été, au préalable, décidé de conserver les adresses complètes existantes et de compléter les identifications partielles ou erronées pour les parcelles restantes,
- Considérant qu'une consultation des riverains a été effectuée par les services municipaux,
- Vu le plan ci-annexé,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

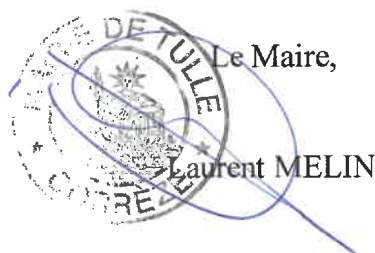
1-Décide de dénommer la portion de la rue du Docteur Ramon partant de la sortie du tunnel soutenant la voie ferrée jusqu'à la limite séparant les communes de Tulle et Laguenne au niveau du pont enjambant la Corrèze :

- Rue du Foirail

2- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'ensemble des documents permettant de procéder à la numérotation du foncier que cette voie dessert.

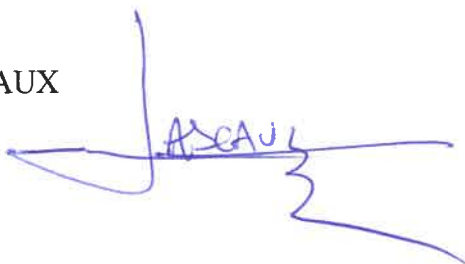
3 - La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérécourse citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr.

Le Maire,
Laurent MELIN



Le secrétaire de séance

Dorian LASCAUX



Transmis au Contrôle de Légalité le : 01 OCT. 2026
Date et ref de l'accusé de réception : 01 OCT. 2026

122-29092026

